



POLITIQUE DE RECONNAISSANCE
ET POLITIQUES DE SOUTIEN
À LA VIE ASSOCIATIVE

**Programme
d'aide financière
pour la réalisation
d'activités à
caractère familial**



Terrebonne
Une histoire de vie

Présentation du programme

Ce programme vise à soutenir les organismes qui réalisent des activités à caractère familial ou en introduisent un volet dans un autre type d'activité.

Organismes visés

Tous les organismes à but non lucratif reconnus des groupes B à G.

Nature de l'aide municipale

L'aide municipale est une commandite pouvant aller jusqu'à cinquante pour cent (50 %) du coût des activités qui sont de nature familiale pour un maximum de mille dollars (1 000 \$).

- Le programme d'aide ne peut s'appliquer qu'une seule fois par année.
- Tout programme de promotion ou de publicité du projet soutenu devra faire mention du soutien financier de la Ville de Terrebonne.

Critère d'analyse des projets

Les demandes des organismes admissibles seront étudiées et analysées selon des critères bien précis et à la lumière des informations reçues.

Voici les principaux critères sur lesquels les dossiers seront évalués :

- La clientèle visée (participation parents et enfants).
- L'investissement de l'organisme pour la réalisation de la fête.
- La prépondérance des activités pour les jeunes dans la programmation de l'événement.

Dépenses admissibles

- Location de matériel de divertissement pour enfants (jeux gonflables, jeux de kermesse, machine à pop corn ou à barbe à papa, etc.).
- Contrat d'animation pour enfants (clowns, amuseurs publics, spectacles pour les jeunes, théâtre de marionnettes, etc.).

Renseignements sur l'organisme

Nom de l'organisme :

Adresse de l'organisme :

Code postal :

Téléphone :

Adresse courriel :

Personne responsable de la demande :

Téléphone :

Adresse courriel :



Description du projet

Titre du projet

Décrivez, de façon assez précise, en quoi consiste votre activité.

Votre activité s'adresse-t-elle uniquement à votre clientèle ou est-elle ouverte à la population en général ?

Avez-vous déjà organisé cette activité ou une similaire ? Si oui, à quel moment ?

Décrivez, de façon assez précise, en quoi consiste votre activité.

Quels sont vos objectifs de participation ?

Quelles seront les retombées pour la clientèle ciblée ?

Est-ce que vous voulez que l'activité revienne chaque année ?

Est-ce que cette activité est organisée en collaboration avec d'autres organismes ? Si oui, lesquels ?

Pour quelles raisons croyez-vous que la Ville de Terrebonne devrait soutenir financièrement cet événement ?



Budget

SOURCES DE REVENUS	MONTANTS (\$)	%
1. Revenus de sources gouvernementales (CRE, MRC, provincial, fédéral)		
2. Revenus d'activités de financement		
3. Revenus de participation ou d'inscription des usagers ou participants		
4. Cotisation des membres		
5. Autres sources de revenus		
6. Montant demandé à la municipalité		
TOTAL DES REVENUS		

DÉPENSES	MONTANTS (\$)	%
1. Rémunération de personnel et avantages sociaux		
2. Frais d'assurances		
3. Frais de formation		
4. Fournitures de bureau		
5. Frais d'administration (téléphone, Internet, etc.)		
6. Achat de matériel ou d'équipement		
7. Publicité et communication		
8. Contrat de service		
9. Frais de représentation		
10. Aliments et repas		
11. Autres frais		
TOTAL DES DÉPENSES		

* Si vous avez élaboré un budget détaillé, SVP le joindre au formulaire de demande de subvention.

NOM DU DEMANDEUR :

DATE

/

/

Présentation et dépôt du formulaire de demande de subvention

Les organismes doivent adresser leur demande officielle de subvention à la Direction du loisir et de la vie communautaire de la Ville de Terrebonne.

Formulaire

Toute demande de subvention doit être présentée sur ce formulaire Demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière pour la réalisation d'activités à caractère familial.

Chaque page et chaque section doivent être dûment remplies.

Documents complémentaires annexés

Ce formulaire doit être accompagné des documents suivants :

- Une copie de la résolution du conseil d'administration appuyant la demande de subvention.
- Tout autre document expliquant plus en détail le projet soumis de façon à répondre aux critères d'analyse.

Application de la présente politique

L'application de la présente politique relève du comité d'étude mandaté à cette fin.



Si vous êtes dans l'impossibilité de nous faire parvenir ce formulaire par courriel, merci de l'acheminer :
par télécopieur au : **450 471-6499**

ou par la poste : **Ville de Terrebonne**
Direction du loisir et de la vie communautaire
Programme d'aide financière pour la réalisation d'activités à caractère familial
102 - 940, montée Masson
Terrebonne (Québec) J6W 2C9

Pour toute information supplémentaire, veuillez téléphoner au 450 961-2001, poste 4000.